**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

**Band:** 76 (1984)

Heft: 6

**Titelseiten** 

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

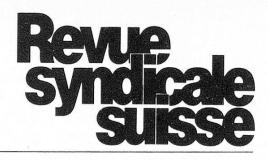
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

# Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 27.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Organe de l'Union syndicale suisse Décembre 1984 N° 6 – 76<sup>e</sup> année

# Initiative sur les vacances Dans les urnes, la plage!

Parmi toutes les formes de temps libre, les vacances occupent une place à part. Longtemps pur privilège de la fortune, elles représentent une rupture d'avec les contraintes de la vie quotidienne, une compensation de la routine et de la grisaille, une possibilité d'être son propre maître et de ne devoir rendre de compte à personne, sinon à soi-même et aux siens. Les vacances sont le moment privilégié de la vie de famille ou de la vie du couple: l'occasion de se retrouver. Elles permettent de développer les dons et les intérêts que la profession laisse en friche. En témoigne la variété des activités déployées: voyages proches ou lointains, sport, jardinage, lecture, farniente... les vacances sont vraiment un espace de liberté.

Ce qui apparaissait encore il a moins de cinquante ans comme un luxe inouï est devenu accessible à tous. L'amélioration du niveau de vie permet de donner la priorité à une revendication de ce type. D'autant que c'est le budget temps qu'on a de plus en plus de peine à boucler. L'accroissement du temps libre présente l'avantage de ne pouvoir être érodé par la hausse des prix ou par l'augmentation des impôts. On sait ce qu'on a, quand on a des vacances!

L'évolution de l'organisation du travail rend ce besoin aussi plus pressant. La monotonie a tendance à croître, de même que l'intensité du travail. La fatigue physique est moins grande que par le passé, mais la fatigue nerveuse demande d'autre compensation que le sommeil. L'urbanisation accroît, et la longueur des déplacements et donc de la journée du travail, et le sentiment d'être coupé de la nature. Là encore, l'équilibre passe par de plus longues vacances.

## Un minimum vite insuffisant

En Suisse, la généralisation d'un droit aux vacances payées n'est pas bien vieux. Les conventions collectives de travail en ont peu à peu fait entrer l'idée dans les mœurs, tout au long des années 30, 40 et 50. Les lois cantonales ont suivi. Pour entériner cette évolution — et avec l'arrière